

FORMATION

Réaliser son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)



Objectifs

Être capable d'élaborer son document unique d'évaluation des risques professionnels. Identifier et évaluer les risques professionnels sur son exploitation. Mettre en oeuvre des solutions concrètes pour les limiter.



Programme

- Inventaire des risques liés à chacune de vos situations de travail et évaluation.
- Conception des actions de prévention en réponse aux risques.



Méthodes et évaluations

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Échanges
- Évaluation des acquis des stagiaires.



Publics

Tout agriculteur employant de la main d'oeuvre.



Pré-requis

Aucun.

Durée : 1 jour

Pour connaître les dates, cliquez ICI

Tarif :
Pour les agriculteurs 50 €
Pour les autres publics : 253 €
(possibilité de prise en charge par votre OPCO, nous contacter pour plus d'infos)

[Je m'inscris](#)

Service formation :
Tél : 05 62 79 90 96 ou
formation@haute-garonne.chambagri.fr
CGV consultables sur notre site

Accessibilité : Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez la référente handicap au 06 81 48 78 07

Evaluation : Attestation de fin de formation, Questionnaire de satisfaction

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr